



BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE INTERNATIONALE DU FIQH ISLAMIQUE | SAFAR 1443 - SEPTEMBRE 2021 NUMÉRO 11

PUBLIÉ EN ARABE, ANGLAIS ET FRANÇAIS |

GRATUIT

#### Le Secrétaire Général participe au Symposium de la Paix à Abu Dhabi

A l'invitation du journal Al-Ittihad et du centre TRENDS Recherche et Conseil d'Abu Dhabi, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale de Fiqh islamique (AIFI), a participé le 14 mardi Safar 1443 correspondant au 21 septembre 2021, à un symposium à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, intitulé «Promouvoir la culture de la paix et de la tolérance dans le monde: Que devons-nous faire?» Le symposium a été organisé pour célébrer la Journée internationale de la paix et a été inauguré par Son Altesse Sheikh Nahyan bin Mubarak Al Nahyan, Ministre de la Tolérance et de la Coexistence aux Émirats. Le discours de S.E. Prof. Sano a porté sur «la culture de la tolérance et de la paix comme point de départ pour mettre fin aux conflits au niveau mondial et régional». S.E. a commencé son discours en disant que le verset coranique «Et de Ses signes est la création des cieux et de la terre et la diversité de vos langues et de vos couleurs. En effet, en cela sont des signes pour ceux de la connaissance» (Ar Roum: 22), est une déclaration et uarme universelle, et une volonté éternelle; c'est-à-dire que la différence des langues et des couleurs fait référence à la différence des cultures, des langues, des races, et des croyances, qui est en réalité une question de diversité et de richesse, et non une différence de contradiction et de conflit. La finalité de cette différence est d'être le point de départ de l'intégration, de la coopération, de la synergie et de la solidarité. S.E. a ajouté que les «conflits auxquels nous assistons aujourd'hui dans le monde ne sont que le résultat du passage de la différence entre les êtres humains dans la diversité et la richesse à la différence contenant des contradictions et des conflits, qui est le résultat d'un ensemble



de croyances et de comportements que l'individu apprend de son environnement et de la société qui le pousse à agir contrairement aux lois divines dans l'univers. Allah n'a pas créé l'être humain pour qu'il se batte sous un quelconque prétexte ou justification, mais plutôt pour qu'il tire profit de la différence et de la diversité de manière positive et qu'il consolide les valeurs de tolérance, de paix et la culture de la modération qui doit jouer son rôle pour faire face à ces conflits et mettre fin à la culture de la violence et de l'élimination». Quant à la relation entre la paix et la tolérance, S.E. a déclaré: «Il est urgent de noter comment le Prophète de l'Islam (SAW) a établi un lien solide entre la fraternité humaine et la propagation de la paix dans le hadith sahih: «Vous n'entrerez pas au Paradis tant que vous n'aurez pas la foi et vous n'aurez pas la foi tant que vous ne vous aimerez pas les uns les autres». Voulezvous que je vous montre quelque chose qui, si vous la faites, vous fera vous aimer les uns les autres ? Répandez le Salam (paix) entre vous.» La véritable fraternité est fondée sur la tolérance, et le sens de la tolérance est de même que la paix, comme si la tolérance

était un prélude à la paix. Par conséquent, il est urgent de promouvoir la tolérance et de répandre la paix et la compassion parmi les humains afin qu'ils vivent tous en sécurité et en tranquillité, sans avoir peur de quoi que ce soit en raison de différences religieuses, sectaires ou ethniques.». S.E. a fait l'éloge du changement qualitatif de la culture de la tolérance et de la paix aux Émirats par la création d'un ministère indépendant appelé le ministère de la tolérance et de la coexistence afin de diffuser et de consolider les valeurs de la tolérance et de la coexistence dans la société. S.E. a également salué l'importance de ce symposium, qu'il considère comme une opportunité pour que la tolérance et la paix deviennent un comportement permanent et une partie de notre vie quotidienne. S.E. a conclu son intervention en saluant le travail remarquable accompli par le TRENDS center et le journal Al Ittihad et leur volonté de soutenir les efforts visant à établir la paix et la compassion entre les peuples et les religions. Des personnalités religieuses représentant le judaïsme, le christianisme et l'hindouisme ont participé au symposium. Le Secrétaire général du Conseil des Sages musulmans, Dr Sultan Al-Rumaithi, a également participé par vidéoconférence.



#### Le Consul Général des États-Unis rend visite au Secrétariat Général de l'Académie



Monsieur Faris Asaad, Consul Général Envoyé Spécial des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) et la délégation qui l'accompagne ont visité le siège du Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Figh Islamique (AIFI) le lundi 06 Safar 1443, correscorrespondant au 13 septembre 2021. Ils ont été reçus par le Secrétaire Général de l'Académie, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano. Mr. Fares Asaad a exprimé sa profonde gratitude au Secrétaire Général de l'Académie pour son accueil si chaleureux, soulignant son enthousiasme à visiter l'Académie dès sa prise de fonctions. Il a également ajouté que le gouvernement de son pays apprécie

hautement la pensée modérée adoptée par l'Académie et ses efforts louables pour promouvoir la modération et la coexistence pacifique entre les religions. Aussi il se réjouit d'une plus grande coopération entre l'Académie et les États-Unis en vue de servir ces nobles objectifs humains. De sa part, le Secrétaire général a exprimé ses grands remerciements et sa reconnaissance au Consul général et à sa délégation, et l'a félicité pour sa nomination au poste du consul général, lui souhaitant plein de succès dans ses fonctions, notant que cette visite témoigne son ambition de renforcer la coopération bilatérale. Il a également donné à son hôte un bref aperçu de l'histoire de l'Académie, ses objectifs, ses programmes et ses activités. Par ailleurs, S.E. a affirmé que l'Académie est prête à sensibiliser les communautés musulmanes vivant aux États-Unis quant à l'importance d'adhérer aux exigences de la citoyenneté dans leur pays et le respect des lois et des règlements tout en préservant leur identité religieuse. Il n'y a, en effet, aucun conflit entre l'appartenance religieuse et la loyauté envers son pays.

S.E. a, ensuite, exprimé la volonté de l'Académie d'organiser aux États-Unis des séminaires destinés aux communautés musulmanes afin de servir ces idées. La réunion a été suivie par Mr. El Sayed Rizk, spécialiste politique au consulat américain à Djeddah, Mme Shamis Mohamud, responsable politique à l'ambassade américaine, et Mme. Aliaa AlSharkawy, assistante principale du protocole au consulat américain à Djeddah. Du côté de l'Académie, Mme Sarah Amjad Hussein, directrice des affaires familiales et féminines, Mr. Mohammed Al-Idrissi, directeur des médias et des relations publiques, et Mr. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire Général.



#### Le Secrétaire Général visite le siège du Conseil Mondial des Communautés Musulmanes



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Figh Islamique (AIFI), a visité le siège du Conseil Mondial des Communautés Musulmanes (WMCC) dans la capitale Émiratie Abu Dhabi. Son Excellence été reçu par Dr. Mohamed Bechari, Secrétaire Général du WMCC, le jeudi 16 Safar 1443 (23 septembre 2021). S.E. Prof. Koutoub Sano a exprimé ses profonds remerciements et sa grande gratitude au Secrétaire général du WMCC pour son accueil chaleureux, soulignant son grand intérêt et sa volonté de visiter le Conseil en marge de sa participation à la Journée internationale de la paix, organisée par le journal Al Ittihad en coopération avec le centre TRENDS aux Émirats arabes unis. Son Excellence a également loué le rôle pionnier du Conseil dans la recherche d'une

transformation intellectuelle et culturelle au sein des communautés musulmanes du monde entier, en encourageant les musulmans, qu'ils soient citoyens ou résidents de ces sociétés, à se conformer aux exigences de la citoyenneté et de la résidence, à travailler pour être des partenaires actifs dans leurs pays, et à contribuer activement et positivement au développement et au progrès de leurs sociétés et de la civilisation humaine en général, ainsi qu'à donner l'exemple de la tolérance et de la coexistence pacifique entre les religions et les races. Son Excellence a affirmé la volonté de l'Académie de participer à des activités et à des programmes visant à sensibiliser les communautés musulmanes à l'importance de leur intégration positive dans leur pays, et à la nécessité de respecter les lois et règlements locaux, car il n'y a pas de conflit entre l'appartenance religieuse et la loyauté envers la patrie dans laquelle réside le musulman. Pour sa part, S.E. Dr Mohamed Bechari s'est dit heureux de cette visite honorable, louant la position prestigieuse et la réputation académique mondiale dont jouit l'Académie en tant que première référence en matière de Charia pour les États membres de l'OCI, ajoutant que le Conseil se réjouit de renforcer la coopération, le partenariat et la coordination

avec l'Académie afin d'atteindre les objectifs communs qu'ils partagent afin de servir les communautés musulmanes du monde entier. À cet égard, S.E a souligné que bon nombre des objectifs de l'AIFI sont compatibles avec ceux du Conseil, notamment en ce qui concerne le travail sérieux visant à permettre aux communautés musulmanes de tous les pays du monde d'adopter l'approche de la modération et du pacifisme dans la pensée et le comportement, et de combattre l'extrémisme l'islamophobie. S.E. a également affirmé son aspiration à une plus grande coordination avec l'Académie dans toutes les questions liées à la diffusion des valeurs islamiques et à la promotion du dialogue et de la tolérance entre les peuples. A l'issue de cette visite, les deux parties ont convenu de renforcer la coopération et d'échanger des visites, afin d'aboutir à la signature d'un accord de coopération et de réaliser partenariat stratégique à long terme.



#### L'AIFI et Bank Indonesia tiennent une réunion sur la Finance Sociale Islamique

Mardi 21 Safar 1443H, correspondant au 28 septembre 2021, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, le Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Figh Islamique, a pris part à la deuxième réunion préparatoire, organisée par la Banque Centrale d'Îndonésie pour discuter du programme du Symposium sur la Finance Sociale Islamique qui aura lieu pendant le 8ème Festival de la Semaine de la Charia en Indonésie en octobre prochain. Des représentants de la Banque centrale d'Indonésie, du ministère des Affaires religieuses, des Affaires étrangères et du Conseil national de la Charia ont participé à la réunion. Mme Rolina, la représentante de la Banque d'Indonésie, a ouvert la réunion en exprimant ses remerciements au Secrétaire Général de l'Académie, pour sa participation. Elle a souligné que le gouvernement indonésien, était et honoré de la participation de l'Académie à cet événement important. Elle a également indiqué que le festival de la semaine de la Charia représente l'un des événements les plus importants en Indonésie, au cours duquel de nombreuses activités et programmes sont organisés à la lumière de la Charia. Le festival est devenu l'un des evenements les plus prestigieux au niveau mondial depuis sa reconnaissance dans le cadre du Forum économique mondial. Chaque année, des organisations, institutions et associations participent à ce festival pour discuter de l'intégration de l'économie et de la finance islamiques dans les programmes nationaux et internationaux. Les organisateurs du festival ont décidé d'organiser une série de séminaires et de forums scientifiques spécialisés sur de nombreux sujets importants pour le secteur financier par le biais de moyens de communication virtuels. Cela montre l'importance primordiale de la tenue



du symposium mentionné ci-dessus sur la finance sociale islamique en partenariat et en coopération avec l'AIFI, dans l'espoir de faire prendre conscience du statut et de l'importance de ce financement et de son rôle significatif dans la lutte contre la pauvreté. De son côté, le Secrétaire général de l'Académie a remercié la délégation indonésienne, exprimant son empressement et son aspiration à participer à cet événement. Il a également souligné le rôle de l'Académie au sein des États membres en soutenant ces efforts scientifiques qui profitent aux pays et aux communautés musulmanes du monde entier. Aussi, S.E. a mentionné qu'il espère personnellement que la République d'Indonésie deviendrait un centre mondial reconnu pour la promotion de la finance social islamique, ses causes et ses institutions en démontrant les bénéfices de ses outils efficaces pour combattre la pauvreté. Il a confirmé qu'il avait déjà exprimé ce souhait aux responsables indonésiens lors de sa récente visite en Indonésie. En suite la délégation indonésienne a présenté le programme détaillé préparé par le comité de travail, y compris les contenus les plus importants du programme et les tâches de chacune des parties impliquées dans les préparatifs. Cette présentation a été bien

accueillie et S.E. a approuvé tous les points contenus dans le projet de programme. Il a par conséquent assuré la partie indonésienne que l'Académie est prête, avec tous ses départements, à fournir le soutien et les exigences scientifiques, notamment en ce qui concerne la désignation des conférenciers du symposium et l'invitation d'un nombre important de membres et d'experts de l'Académie à y participer, ainsi que son accord de prononcer le discours d'ouverture de l'événement. Dans l'espoir d'une meilleure coordination et communication entre l'Académie et les parties indonésiennes impliquées dans le succès du symposium, S.E. a nommé Mme Sarah Amjad, directrice du département des affaires familiales et féminines, comme représentante de l'Académie pour communiquer avec la partie indonésienne. S.E. a également donné des instructions au département des médias pour élaborer un plan de marketing intégré afin d'assurer une plus large participation au symposium. À l'issue de la réunion, les deux parties ont convenu de continuer à tenir des réunions coordination sur diverses questions.



#### Le Secrétaire Général du CIBAFI visite le siège de l'Académie



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a reçu Dr. Abdelilah Belatik, Secrétaire Général du Conseil Général des Banques et Institutions Financières Islamiques (CIBAFI), le mercredi 22 Safar 1443, correspondant au 29 septembre 2021, dans son bureau à Jeddah. S.E. a souhaité la bienvenue à son hôte, le remerciant pour cette visite, exprimant ses remerciements et son appréciation au Conseil Général des Banques et Institutions Financières Islamiques. S.E. a également donné à son invité aperçu des activités de l'Académie et des développements dont elle a été témoin au cours de la période récente, notant à cet égard le statut de l'Académie au niveau mondial en tant que la première référence

internationale dans la Charia qui entreprend l'émission des résolutions sur les questions qui préoccupent les musulmans, que ces questions soient sociales, économiques, intellectuelles ou éducatives. S.E. a ensuite informé son invité de l'intention de l'Académie d'organiser un symposium scientifique au mois de novembre sur les crypto-monnaies dans l'espoir d'éclaircir les jugements de la Charia qui s'y rapportent. En plus Il lui a informé du projet de création d'un conseil supérieur de coordination pour les institutions et les organisations d'infrastructure de la finance islamique, de la coordination des stratégies pour répondre aux défis croissants de l'industrie, et de la convergence des fatwas et des avis émis par ces institutions. De sa part, le Secrétaire Général du Conseil a exprimé son

grand plaisir et ses profonds remerciements à S.E. pour l'accueil chaleureux, louant les efforts appréciés que l'Académie déploie afin de soutenir les institutions et organismes économiques et financiers des Etats membres de l'OCI et des communautés musulmanes, ce qui contribue à faire avancer la roue du développement et motive les mécanismes de production de richesse. Il a ajouté que le Conseil, en tant qu'organe de coordination qui compte parmi ses membres plus de cent institutions financières islamiques réparties dans plus de trente pays, est très intéressé par ce projet, que l'Académie aspire à adopter afin de contribuer au soutien et au développement de l'industrie financière islamique. La réunion a été suivie par Mme Sarah Amjad, Directrice du Département des Affaires Familiales, Dr. Ismail Cebeci, Chef de la Division de Recherches et d'Encyclopédies, et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général.



## Le Secrétaire Général participe au Séminaire de l'ONU sur le Rôle de la Finance Sociale Islamique dans l'Action Climatique

Mardi 21 Safar 1443 correspondant au 28 septembre 2021, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Figh Islamique (AIFI), a participé au séminaire mondial des Nations Unies sur le rôle de la finance sociale islamique dans la réalisation de l'objectif de développement durable n°13 des Nations Unies lié au changement climatique et les problèmes sociaux, économiques et environnementaux qu'il pose à l'humanité. Le séminaire explorait les moyens d'utiliser de ce financement pour fournir le soutien et l'aide nécessaires à la réduction de la pauvreté et minimiser les effets des catastrophes naturelles sur les personnes et les sociétés. Ce séminaire s'inscrit dans le cadre d'une importante initiative lancée par les Nations unies en mai dernier, en partenariat avec le Groupe de la Banque islamique de développement (BID), pour engager le dialogue afin de soutenir les efforts de redressement après la pandémie de Corona et ses terribles effets économiques et sociaux, notamment sur les pays les moins avancés et les communautés pauvres. L'initiative viserait à atteindre la résilience nécessaire pour renforcer les économies des pays les plus fragiles en introduisant de nouveaux modèles de développement caractérisés par une nature de base inclusive et résiliente. Dans son discours, le Secrétaire Général a exprimé ses remerciements aux responsables de cette excellente initiative, qui traîte d'un sujet auquel la Charia a toujours accordé une attention particulière, celui de fournir un soutien adéquat aux nécessiteux et



aux personnes touchées par les catastrophes naturelles et les crises économiques et sociales. S.E. a expliqué que la Charia, dans son intégralité, a abordé la question de la préservation de l'environnement en interdisant son abus et sa destruction. La vie humaine sur notre planète fait partie intégrante de l'environnement et que la planète est composée d'êtres humains, d'animaux et de plantes. Il a ajouté que la conservation de l'environnement et du climat est devenue aujourd'hui une obligation morale mutuelle, ce qui nous motive à mettre en œuvre et à appliquer les enseignements, les valeurs et les principes de la Charia qui nous permettraient de préserver et de maintenir notre environnement sain et sauf, pour notre propre sécurité et également pour celle du monde, contre les conséquences des violations et des agressions contre l'environnement. ce qui concerne les institutions de la finance sociale islamique, elles devraient être utilisées pour atteindre ces objectifs

et le niveau minimum de solidarité sociale. Il a expliqué que la finance sociale islamique comporte de multiples institutions, auxquelles s'ajoutent trois institutions financières de base qui peuvent servir ces objectifs et apporter des solutions appropriées à ces problèmes. Ces institutions comprennent principalement l'institution de la zakat, l'institution du waqf et l'institution des testaments. Chacune de ces institutions pourrait contribuer à résoudre tant de problèmes en utilisant leur capacité et leur aptitude à dépenser dans des projets et des programmes visant à préserver l'environnement et à porter secours aux personnes touchées par les catastrophes naturelles et les crises qui en découlent. Enfin il a clarifié l'importance du renforcement de la coopération entre l'Académie et les institutions actives dans le domaine de la conservation de l'environnement et l'atténuation des effets destructeurs du changement climatique résultant de la violation aléatoire de l'environnement, considérant que toute l'humanité est visé par toutes les conséquences de l'atteinte à l'environnement. L'Académie avait précédemment adopté une résolution relative à légitimité de l'octroi d'une aide provenant des fonds de la Zakat aux personnes touchées par des catastrophes et naturelles. Ont participé au séminaire S.E. Dr. Ahmed Al Meraikhi, conseiller spécial du Secrétaire Général des NU, et S.E. Prof. Mehmet Asutay, directeur du Durham Centre d'Economie islamique et de Finance.

## Le Secrétaire Général participe à la Conférence Mondiale des Savants de la Finance Islamique

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire de l'Académie Internationale Général du Fiqh Islamique (AIFI), a participé le mercredi 29 Safar 1443 (06 octobre 2021) par vidéoconférence au Seizième Conférence Internationale des Savants de la Charia en Finance islamique, qui se tient cette année sous le titre « La finance Islamique et le Figh pour faire face aux crises », organisé par l'Académie internationale de recherche sur la charia pour la finance islamique, dite «ISRA». S.E a prononcé le discours d'ouverture de la cérémonie sur «Les fondements de l'application du fiqh traitant des crises des transactions financières contemporaines». S.E. a ouvert son discours en remerciant et en félicitant l'organisateur de la conférence, "ISRA", et en déclarant que cet événement est devenu un point de repère mondial pour la recherche et les études scientifiques dans le domaine de la finance islamique, et un guide pour ses professionnels et ceux qui s'y intéressent. S.E a ajouté que les efforts bénis de l'ISRA ont contribué au fil des ans à consolider le rôle de la finance islamique dans l'économie mondiale, et à mettre en évidence la position qu'elle mérite en tant que l'une des solutions économiques nécessaires pour faire face aux crises financières dont notre monde est témoin aujourd'hui. Puis S.E. a expliqué que «l'un des devoirs imposés aux savants est d'éclaircir le chemin de ceux qui recherchent la connaissance, et l'un des devoirs les plus saints est d'enseigner le public les règles de leur religion, et de les informer de leurs devoirs et interdictions. Il s'agit des règles juridiques transmises dans les plis des textes généraux du Livre Saint et de la Sounna



à travers le fondement des principes universels de la Charia, des maximes juridiques majeures, ainsi que des objectifs suprêmes de la Sounna afin de faciliter aux gens la tâche de se conformer aux commandements divins, d'éviter les interdictions divines, et de confirmer la validité de cette Charia pour chaque temps et lieu, et pour chaque être humain à tout moment». Son Excellence a également ajouté que «si les crises, avec leurs urgences, leurs pandémies et leurs catastrophes, font partie des lois divines éternelles qui ne cesseront de s'abattre sur les nations, et qu'il n'y aura jamais de temps sans elles à travers les âges, alors traitez-les avec sagesse et fermement exige une pleine maîtrise des facultés universelles de la Charia, de ses objectifs, et une solide compréhension des conséquences, car la nature des crises, qu'il s'agisse d'urgences, de pandémies ou de catastrophes, ne peut être couverte par les dérivés, et les fatwas du passé ne sont pas en mesure d'y faire face, étant donné leurs composantes, leurs effets et leurs conséquences». S.E a ensuite indiqué qu'il existe des bases importantes qui peuvent être considérées comme des points de depart pour développer un nouveau figh qu'il a

appelé le fiqh des crises. Les bases de ce fiqh sont résumées dans les prémisses suivantes : • Premièrement: s'en tenir aux généralités mentionnées dans les textes relatifs aux pandémies et aux urgences, comme le hadith du Prophète PSL: «Celui qui vend un fruit et que celui-ci est atteint par une pandémie n'en prend rien, pourquoi l'un d'entre vous prendrait-il l'argent de son frère ?» •Deuxièmement: Recours aux magassid «finalités de la Charia» sur les transactions, notamment la finalité de la justice. •Troisièmement: Compilation de toutes les règles de jurisprudence, en particulier la règle «Ni tort, ni riposte disproportionnée au tort» et les règles qui en découlent. •Quatrièmement: Considérer conséquences des actions. S.E a conclu son discours en remerciant les organisateurs de lui avoir donné l'occasion de s'adresser aux participants à la conférence par le biais de cette plateforme distinguée sur un sujet d'une grande importance et complexité, en espérant que les musulmans et l'humanité entière bénéficieront de cette pensée renouvelée et de cet Ijtihad original, et qu'ils auront un impact positif sur le développement et l'avancement du secteur de la finance islamique, et enfin en souhaitant le succès de la conférence.



# Le Secrétaire Général tient une réunion avec le Conseiller Spécial du Secrétaire



S.E. Pr Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Figh Islamique (AIFI), a tenu par visioconférence le mardi 28 Safar 1443 (05 octobre 2021), une réunion consultative avec S.E. Dr Ahmed Al Meraikhi, Conseiller Spécial au Secrétaire Général des Nations Unies. Au cours de la réunion, les deux parties ont échangé des points de vue sur le séminaire spécialisé organisé par les Nations unies la semaine dernière sur le rôle du financement social islamique dans la lutte contre les effets du changement climatique. Dans ce contexte, Son Excellence Dr. Ahmed Al Meraikhi a salué la précieuse intervention du Prof. Koutoub Sano, qui a attiré l'attention de S.E. le Secrétaire Général des Nations Unies, de la part duquel son conseiller transmet sa grande appréciation pour la contribution de l'Académie à la sensibilisation des peuples et sociétés musulmans sur l'importance de

ces outils de financement islamiques dans le domaine de l'atténuation des effets négatifs du changement climatique en soutenant et en aidant les victimes afin d'atténuer l'effet de ces catastrophes et de les réhabiliter Le Dr Al Meraikhi a ajouté qu'à cette occasion, les Nations unies se réjouissent de la mise en place d'un partenariat stratégique intégré avec l'Académie qui inclut toutes les structures et institutions de l'organisation dans un cadre opérationnel unifié, afin de coordonner les efforts et d'utiliser au maximum le rôle important joué par l'Académie pour faire progresser l'effort de sensibilisation au sein des pays et des sociétés musulmans. Pour sa part, le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé son soutien à cette initiative et a transmis au Dr. Al Meraikhi ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Secrétaire Général des Nations Unies pour sa confiance dans l'Académie en tant qu'institution jurisprudentielle universelle et institution scientifique capable de coordonner l'effort de sensibilisation et d'éducation au sein des États membres et des sociétés musulmanes. Son Excellence le Secrétaire Général a également évoqué la poursuite des efforts de l'Académie pour soutenir les causes des Nations unies et de ses institutions subsidiaires telles que l'Organisation Mondiale de la Santé, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour

les réfugiés, la campagne de vaccination contre la polio dans un certain nombre d'Etats membres, et plus récemment la campagne de vaccination contre la pandémie de Corona. A la fin de la réunion, S.E. Dr. Ahmed Al Meraikhi a exprimé ses profonds remerciements au Secrétaire Général de l'Académie pour avoir accepté cette réunion et a confirmé qu'il transmettrait au Secrétaire Général des Nations Unies la volonté de l'Académie de s'engager dans un partenariat stratégique à long terme avec l'ONU pour la coopération et la coordination de la mise en œuvre de projets et d'événements humanitaires. Son Excellence a également indiqué qu'il était personnellement prêt à rencontrer le Secrétaire général des Nations Unies pour discuter davantage et développer toutes les dispositions de cet accord, dont il espère verra bientôt le jour.



# Le Secrétaire Général participe au Séminaire du HCR sur le rôle de la Finance Sociale Islamique



Mercredi 29 Safar 1443 correspondant au 06 octobre 2021, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Figh Islamique (AIFI), a participé à un séminaire organisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés sur le rôle de la finance sociale islamique dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies, et les moyens d'utilisation de ce financement pour soutenir et aider les réfugiés et les personnes déplacées. Ce séminaire s'inscrit dans le cadre de l'initiative prise par les Nations Unies au début de cette année afin de soutenir les efforts devant remédier aux conséquences néfastes de la covid-19. L'initiative viserait également à fournir une nouvelle méthodologie de financement qui pourrait apporter le soutien aux victimes des guerres et les conflits à travers le monde. Dr. Khalid Khalifa, Représentant du Haut-Commissariat des UNHCR a indiqué que le HCR a bénéficié, au cours de la période récente, des dons

et de l'assistance faits par les musulmans partout dans le monde au profit du Fonds de la Zakat pour les réfugiés, concrétisant ainsi la fatwa émise par l'Académie qui a été bien reçue et appréciée par les donateurs qui stipule la permission de dépenser les fonds de la Zakat pour secourir les réfugiés et les affligés au monde entier. Dr. Khalid a également confirmé que l'augmentation du Fonds de la Zakat pour les réfugiés a permis d'aider un plus grand nombre des réfugiés et des déplacés. Certes cette augmentation est fruit du partenariat entre UNHCR et l'Académie durant le dernier mois du Ramadan. De sa part, S.E. Prof. Sano a souligné que le rôle scientifique de l'Académie, en tant que première référence jurisprudentielle internationale pour les pays musulmans et les communautés musulmanes, consisterait d'émettre des fatwas, des résolutions et des recommandations afin d'inciter les donateurs à fournir le soutien nécessaire aux réfugiés et aux personnes déplacées. Il a, ensuite, indique que la dimension humaine de cette question, transcende les frontières de la religion, de la couleur, de la race et du sexe. En conséquence il va falloir continuer à mener les campagnes de sensibilisation conjointe entre l'Académie et le HCR afin de faire connaître les besoins humains nécessaires des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde et de démontrer la tragédie ainsi que la souffrance de nos semblables dans les camps des réfugiés. Aussi, S.E. a expliqué que l'Académie continuera à fournir le soutien

religieux et intellectuel au HCR en exhortant les musulmans à utiliser une partie de leur Zakat et à allouer des dons afin de financer les activités et les programmes du HCR visant à sauver des millions de personnes qui vivent dans des conditions extrêmement difficiles sous le fardeau de la pauvreté et de la misère. Enfin, Prof. Sano a souligné que tous les mécanismes de la finance sociale islamique devraient être utilisés, y compris la Zakat, les Awqaf, les aumônes et les pénitences en vue d'assurer une vie décente et sûre aux personnes affectées et affligées en leur fournissant les éléments de base de la vie tels que la nourriture, les vêtements et le logement. Le séminaire a été suivi par S.E. Dr. Ahmed Al Meraikhi, Conseiller Spécial du Secrétaire Général de l'ONU, et S.É. Cheikh Omar Subedar, Directeur des opérations à l'autorité de Contrôle Halal, Canada.







#### 11ème Réunion Mensuelle du Personnel de l'Académie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, l'Académie Secrétaire Général de Internationale du Figh Islamique (AIFI), a présidé la onzième réunion mensuelle du personnel de l'Académie le dimanche 27 Mouharam 1443 (05 septembre 2021). Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en particulier à la nouvelle venue, Mme Ola Al-Assiri, qui a récemment rejoint l'Académie, en lui souhaitant plein de succès dans ses fonctions et en appelant tout le personnel à la bien accueillir et à coopérer pleinement avec elle pour faciliter son intégration dans l'Académie afin qu'elle puisse accomplir pleinement son travail. Son Excellence a ensuite parlé de la visite attendue du ministre indonésien des Affaires religieuses au siège de l'Académie dans les prochains jours. Son Excellence a également parlé de la récente visite du Secrétaire général élu de l'OCI à l'Académie la semaine dernière. Son Excellence a également évoqué l'importance de la coopération entre



les différents départements et fonctionnaires afin d'atteindre les objectifs de l'Académie, et de mettre en œuvre ses activités et programmes selon les besoins, soulignant la nécessité d'un échange et d'une synergie entre les départements afin que les expériences acquises entre les fonctionnaires se diffusent et que tout le monde soit au courant du flux de travail entre tous les départements; car il s'agit de soutenir l'esprit de coopération, de coordination et de partenariat

au sein de l'Académie et de mettre œuvre le plan stratégique quinquennal. La réunion a donné lieu plusieurs décisions, notamment: •Accélérer la publication du premier numéro du magazine de l'Académie avant la fin du mois de septembre. • Imprimer l'édition anglaise des résolutions et recommandations de l'Académie avant la fin du mois de septembre. les travaux d'entretien Effectuer nécessaires et réaménager la salle de la bibliothèque de l'Académie en suivant des méthodes modernes et en vue de préserver les précieux ouvrages qu'elle contient. •Mettreàjourlesitewebofficieldel'Académie et ses comptes sur les reseaux sociaux. •Extraire et réarchiver le contenu visuel des archives de l'Académie depuis sa création en raison de son importance historique et scientifique, ainsi que pour l'utiliser en cas de besoin. •Lancer des formations pour quelque fonctionnaires de l'Académie à divers tâches afin d'améliorer leur niveau de performance.

## 21ème Réunion Périodique des Chefs de Division

Jeudi 02 Safar 1443, correspondant au 09 septembre 2021, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la vingt-etunième réunion périodique des chefs de division de l'Académie. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en particulier aux collègues qui sont rentrés de leurs vacances annuelles, en appelant chacun à faire tout son possible pour atteindre les objectifs de leurs départements respectifs et à coordonner et coopérer avec les autres départements afin de mettre en œuvre tous les programmes et activités du plan stratégique. Son Excellence a parlé de l'importance de l'Académie, de sa mission, de sa vision et de ses programmes, expliquant que le caractère unique de l'Académie réside dans le fait qu'elle est la seule Académie de Figh dont les membres sont les erudits des madhahib connues



(écoles de jurisprudence), auxquelles près de deux milliards de musulmans adhèrent dans le monde entier. Son Excellence a également souligné la nécessité pour tout le personnel de l'Académie d'apprendre l'histoire des écoles de droit islamiques et de leurs pionniers afin d'éviter les erreurs d'interprétation et les malentendus. Son Excellence a également souligné l'importance et le caractère unique des réunions bimensuelles des chefs de division, qui portent sur les détails des principales politiques et des plans définis par

les départements et que les divisions mettent en œuvre avec précision et professionnalisme en parfaite harmonie entre toutes les divisions et tous les départements, afin de faciliter et d'ouvrir la voie à la réussite et à l'entière réalisation des objectifs de l'Académie. La réunion a discuté plusieurs questions et a pris plusieurs décisions à leur sujet, notamment : Charger le Comité des dons de l'Académie de fournir un inventaire complet de toutes les publications en magasin pour distribution aux bibliothèques universitaires à l'intérieur et à l'extérieur des États membres. Accélérer la préparation symposium scientifique famille et du symposium scientifique sur le takfir (l'excommunication). •Confier au département des recherches de préparer un glossaire des érudits de l'Académie depuis sa création et le publier dans ses trois langues officielles.

#### 22ème Réunion Périodique des Chefs de Division

Jeudi 23 Safar 1443 correspondant au 30 septembre 2021, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Figh Islamique (AIFI), a présidé la vingtdeuxième réunion périodique des chefs de division au siège du Secrétariat Général. S.E. a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en soulignant le désir de chacun de mettre en œuvre et d'activer les décisions des réunions ordinaires en raison de leur importance dans la gestion du flux des travaux et des activités de l'Académie. Son Excellence a également souligné l'importance du bulletin d'infos mensuel de l'Académie, car il documente toutes ses activités et sert à préparer ses propres rapports périodiques et annuels, ainsi que pour informer les partenaires et le public en général sur l'Académie et ce qu'elle fait. Dans le même contexte, S.E. a

tous, car il comprenait des informations supplémentaires sur la vie des membres et des experts de l'Académie qui sont décédés, en signe de gratitude pour les grands services qu'ils ont rendus à l'Académie. Son Excellence a également remercié les collègues qui ont fourni des efforts appréciables pour rechercher les CV de ces membres et experts et les mettre à la disposition du public de façon honorable et pratique. La réunion a discuté de nombreux sujets et a pris plusieurs décisions, dont les plus importantes: • Préparation précoce pour la tenue de deux séminaires spécialisés sur «l'importance des valeurs islamiques au sein de la famille» et «le phénomène du takfir (excommunication) à l'époque actuelle», dont la tenue a été décidée fait l'éloge du récent bulletin de l'Académie et a passé en revue des éloges et de l'accueil qu'il a reçu de au cours du premier semestre 2022.

•Demander au Comité des cadeaux de soumettre un rapport périodique détaillé sur tous les destinataires qui ont reçus les publications de l'Académie.
•Appeler tous les départements à finaliser rapidement le traitement de leurs rapports annuels et à les soumettre au Département de la planification afin qu'ils puissent être compilés et publiés dans un rapport unifié à l'occasion de l'achèvement d'une année depuis que S.E. Prof. Koutoub Sano a pris les rênes du Secrétariat Général de l'Académie.



# 43ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Département

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, l'Académie Secrétaire Général de Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la quarante-troisième réunion hebdomadaire des directeurs de département de l'Académie, le lundi 28 Mouharam 1443 (06 septembre 2021), à l'Académie à Djeddah.Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant pour leur présence. Il a ensuite évoqué l'importance de ces réunions, qui visent à créer un environnement de travail favorable et à améliorer les performances professionnelles au sein de l'Académie, ainsi qu'à maintenir une communication continue et un échange d'opinions et d'idées entre les départements, à assurer le suivi des nouvelles tâches et



à identifier les obstacles qui peuvent empêcher certains départements de mener à bien certaines de leurs activités et programmes.Son Excellence a également évoqué la nécessité de communiquer avec les autorités compétentes du pays siège concernant les mesures de précaution lors de la tenue de forums et de séminaires scientifiques. Son Excellence a passé en revue les décisions de la réunion précédente et leur suivi. La réunion a pris plusieurs décisions, en particulier:

• Envoyer des invitations aux chefs des autorités de l'Ifta au sein des États membres de l'OCI et des communautés musulmanes à l'étranger pour participer au symposium consultatif au cours de janvier 2022.

• Inviter les membres et les experts de l'Académie à suggérer de nouveaux sujets et titres à ajouter parmi les sujets reportés pour la vingt-sixième session.

• Commencer à accueillir les conférences du Forum de l'Académie au cours de la première semaine de janvier 2022, à condition que les noms des conférenciers soient approuvés dès que possible.

## 44ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Département



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la quarante-quatrième réunion hebdomadaire des directeurs des département de l'Académie, le lundi 06 Safar 1443 (13 septembre 2021), au siège du Secrétariat •Commencer les préparatifs nécessaires Général à Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant pour leur présence. Il a ensuite évoqué le prochain symposium scientifique sur les «cryptomonnaies», prévu en novembre prochain à Djeddah. Le symposium accueillera un groupe de chercheurs spécialisés qui présenteront des recherches scientifiques sur le sujet, et d'autres chercheurs seront invités à participer par vidéoconférence. Son Excellence a appelé tout le monde à commencer à se préparer pour ce symposium et a souligné la nécessité d'une coopération entre les départements pour en faire un succès. Son Excellence a discuté des décisions de la réunion précédente et de leur suivi. La réunion a émis plusieurs décisions, dont les plus importantes figurent: pour réserver les chambres d'hôtel et les billets d'avion des participants au symposium sur les crypto-monnaies prévu pour la deuxième semaine de novembre. •Rappeler à tous les départements de remettre un rapport sur leurs activités et réalisations annuelles jusqu'à la fin du mois d'août, afin de préparer le rapport annuel de l'Académie, qui doit inclure les activités et programmes des départements. Organiser une visite d'inspection du Secrétaire Général sur le site de l'appartement Waqf offert par l'Ing. Suleiman AlKhuraiji à Makkah Al-Mukarramah au début du mois d'octobre prochain. procédures Finaliser les relatives à l'ouverture d'un compte bancaire Waqf de l'AIFI. pour le Fonds

#### 45ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Département

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la quarante-cinquième réunion hebdomadaire des directeurs des département de l'Académie, le lundi 13 Safar 1443 (20 septembre 2021). Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant de leur présence régulière aux réunions. Son Excellence a ensuite parlé de la dixième édition du bulletin d'information de l'Académie, qui comprenait une touche de souvenir et d'éloges à l'égard des érudits disparus de l'Académie. Son Excellence a également parlé du prochain symposium scientifique «crypto-monnaies»



la date a été confirmée pour le 8 novembre prochain, soulignant l'importance d'une préparation précoce, en appelant tous les départements à coopérer pleinement et à faire plus d'efforts pour assurer le succès de ce séminaire. Son Excellence a discuté des décisions de la réunion précédente et de leur suivi. Cette réunion à émis plusieurs décisions, en particulier : •Soumettre un rapport sur le nombre confirmé de mouftis dans les États membres et les communautés musulmanes, afin de commencer à inviter les chefs et secrétaires des autorités et organismes de l'Ifta. •Identifier les présentateurs de recherche dans le symposium sur les cryptomonnaies et prévenir le ministère des affaires étrangères de la date du symposium et du nombre de participants. •Contacter les érudits et les chercheurs présenter sélectionnés pour conférences dans le cadre du Forum de l'Académie, afin de choisir les sujets qu'ils souhaitent présenter, à condition qu'ils traitent de questions d'actualité.

# 46ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Département

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la quarantesixième réunion hebdomadaire des directeurs des départements de l'Académie, le lundi 20 Safar 1443 (27 septembre 2021), à l'Académie à Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en remerciant chacun d'assister régulièrement aux réunions. Il a ensuite exprimé ses remerciements au secrétaire des réunions, le Dr Abdel Fattah Abnouf, et à son assistant, M. Ahmed Jazouli, pour leurs efforts constants et leur volonté de communiquer dès que possible les résultats et les décisions des réunions à tous les collègues. Son Excellence a également évoqué l'importance d'assurer les arrangements liés au symposium scientifique que le Secrétariat général de l'Académie organisera en novembre sur les cryptomonnaies. Il a également souligné la nécessité

de déployer plus d'efforts et de communiquer avec les participants afin de garantir que le symposium se tiendra à temps. Son Excellence a discuté des décisions de la réunion précédente et de leur suivi. La réunion a pris plusieurs décisions, dont les plus importantes:

- Demander à la division des archives et de suivi de contacter tous les départements pour répondre à leurs besoins en matière d'archivage des dossiers stockés dans l'ancien entrepôt.
- Établir un calendrier précis et détaillé qui comprend les étapes de préparation du bulletin d'information mensuel, en commençant par la collecte du matériel, la correction, l'édition, puis son envoi à l'impression, à condition que chaque étape dispose d'un temps suffisant pour sa réalisation.
  Préparer et publier la deuxième
- partie de biographies des membres et experts décédés de l'Académie.

TRADUCTEURS



## Hommage et prière pour les savants disparus de l'Académie (II)



Il va sans dire que l'Académie Internationale du Figh Islamique (AIFI) est devenue aujourd'hui le plus grand organisme scientifique contemporain qui représente un exemple vivant de l'institution de l'ijtihad collectif. Il est également connu qu'aujourd'hui que cette institution scientifique est devenue la première référence juridique pour les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes en ce qui concerne l'apport de solutions juridiques efficaces aux problèmes de la vie contemporaine, et une diligence authentique pour expliquer les dispositions de la charia adaptées aux calamités, aux développements et aux problèmes qui préoccupent les musulmans. Le mérite de l'obtention par l'Académie de cette position scientifique élevée parmi les institutions est dû aux efforts considérables déployés et qui continuent d'être déployés par des Oulémas distingués qui continuent, jour et nuit, à clarifier les provisions de la Charia

relatives aux thématiques et aux problèmes de la vie contemporaine. En effet, le mérite des décisions éclairées et des recommandations efficaces de l'Académie qui sont devenus à nos jours des références auxquelles les institutions intellectuelles, sociales, économiques et culturelles à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman s'appuient, est dû au grand soin apportés par de grands savants lors de la formulation des dites résolutions et recommandations. Par conséquent, l'honnêteté intellectuelle dicte que nous prions pour le repos des âmes de nos savants décédés, et pour une longue vie pour ceux qui sont encore parmi nous. Nous avons décidé de consacrer des pages dans les numéros de notre bulletin mensuel en vue de permettre aux générations montantes de connaître les contributions qualitatives de nos savants disparus. À cet effet, ce numéro, comme le précédent, surligne la biographie d'un autre groupe de ces grandes figures. Notre objectif est et demeure d'exprimer notre grande gratitude pour leur contribution intellectuelle distinguée, d'exprimer notre grande appréciation pour leurs rôles scientifiques et appréciées et, enfin, d'accomplir le devoir de prier pour le repos de leurs âmes. Oui, nous témoignons que ces savants disparus ont guidé et orienté les travaux des differentes

sessions de l'Académie, parfois en tant que chercheurs, présentateurs ou débatteurs. Ils ont enrichi les séances de débats, d'échanges et de réflexions scientifiques qui caractérisent les sessions et séminaires de l'Académie. Ils n'ont jamais hésité à donner leurs opinions et Ijtihad sur les questions discutées, et ils ont été très concernés par rapport à la distinction et à la qualité des résolutions et recommandations de l'Académie basées sur la modération et la pondération. Ils ont accepté de subir à plusieurs reprises les difficultés de voyager pour participer aux sessions de l'Académie ainsi que les difficultés liées aux longues sessions pendant des longues nuits. Leur objectif fut de corriger des concepts, de résoudre des problèmes, et de faire face aux évolutions. En guise de reconnaissance nous allons continuer à faire connaître ces membres de la famille de l'Académie qu'ils soient des membres représentants des États, des membres désignés par le Conseil de l'Académie ainsi que les experts qui ont participé aux ses sessions de l'Académie. Puisse Allah les accepter tous dans Son vaste Paradis. Puisse qu'Il les récompenser en notre nom et au nom de la Oumma avec la meilleure récompense pour leurs contributions, et de nous rassembler avec eux dans la demeure du bonheur sur un siège d'honnêteté avec un seigneur puissant.

#### Son Éminence Cheikh Ahmed Azhar Bashir

S.E. Cheikh Ahmed Azhar Bashir est né en 1928 à Jakarta, République d'Indonésie, et est décédé en juin 1994 à Jakarta. Il a été nommé premier membre représentatif du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique représentant la République d'Indonésie jusqu'à sa mort, qu'Allah lui fasse miséricorde. Son Éminence est diplômé de la faculté de droit musulman de l'Institut d'État de la religion islamique de Jakarta et a obtenu une maîtrise en études islamiques de la faculté de Dar Al Uloom de l'Université du Caire, en République arabe d'Égypte. Son Éminence a occupé diverses fonctions académiques et administratives dans son pays, l'Indonésie, et à l'étranger, notamment



en tant que maître de conférences en histoire, philosophie et droit musulman, études comparatives en fiqh islamique à l'Institut d'État de la religion islamique, doyen du Collège islamique de l'Université islamique de Jakarta, vice-président du Conseil central de «Tarjeeh Muhammadiyah» à Jakarta, et membre du Comité du fiqh islamique du Conseil national de développement du droit. Son Éminence est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le droit musulman en indonésien relatives au mariage, à l'héritage, aux transactions, à l'État et au gouvernement. En arabe, il est l'auteur du Système d'héritage en Indonésie entre Ourf et Charia.

## Son Éminence Cheikh Abdul Aziz Muhammad Issa

S.E. Cheikh Abdul Aziz Muhammad Issa, né en 1908 dans le gouvernorat d'El-Beheira en République arabe d'Égypte et décédé au Caire en 1994, a été nommé membre du Conseil de l'Académie internationale du Figh islamique en reconnaissance de sa qualité de grand érudit, qu'Allah lui fasse miséricorde. Son Eminence a mémorisé le Saint Coran dès son plus jeune âge et a fréquenté les cercles du savoir à Al-Azhar dès l'âge de dix ans. Il a obtenu le certificat secondaire d'Al-Azhar après cinq ans au lieu de neuf d'études régulières dans le département général grâce à son ingéniosité, puis s'est inscrit au département des études supérieures d'Al-Azhar où il a obtenu l'Alamiya (doctorat), à savoir qu'il était le meilleur étudiant parmi ses pairs. Il a ensuite poursuivi ses études en se concentrant sur la rhétorique, la littérature, l'éducation et la psychologie pendant trois ans, remplissant ainsi les plus

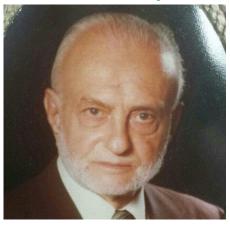
hauts niveaux d'accréditations scientifiques de l'Université Al-Azhar. À la fin de ses études, il a obtenu ce qu'on appelait alors un certificat de spécialisation, qui donnait droit à ses détenteurs d'être appelés «Allamah» (érudit). Son Éminence a occupé diverses fonctions administratives et académiques, en tant que chargé de cours à la faculté de Charia de l'université d'Al-Azhar, directeur du magazine Rissalat al-Islam (Message de l'Islam), superviseur adjoint de la recherche et de la culture islamiques, inspecteur des sciences arabes et islamiques dans les instituts religieux, grand-cheikh de l'Institut des missions islamiques, directeur général de l'inspection des sciences religieuses et arabes, sous-secrétaire d'Al-Azhar Al-Charif, membre désigné du Conseil de la Choura égyptienne, membre de trois conseils nationaux spécialisés, à savoir le Conseil national de l'éducation, de la recherche scientifique et

de la technologie, le Conseil national des services, et le Conseil national de la culture et des médias. Son Éminence est l'auteur d'une myriade de livres, d'articles de recherche, de dialogues radiophoniques et de fatwas qu'il a présentés à la radio pendant 40 ans. L'un de ses livres les plus remarquables est «Comment accomplir la Omra et le Hadj». Son Éminence a reçu la médaille de première classe de l'ordre de la République arabe d'Égypte et la médaille de première classe des sciences et des arts à l'occasion du millénaire d'Al-Azhar.



#### Son Excellence Cheikh Mustafa Ahmed Al-Zarga

S.E. Cheikh Mustafa bin Ahmed bin Muhammad Al-Zarqa est né en 1904 à Alep, en Syrie, et est décédé en 1999 à Riyad, en Arabie Saoudite, qu'Allah lui fasse miséricorde. Son Excellence a été nommé membre désigné du Conseil de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique en reconnaissance de son statut d'érudit et de ses contributions intellectuelles au renouvellement du Fiqh Islamique. Son Excellence est diplômé à la fois de la faculté de droit et de la faculté de littérature et fut ainsi le premier en Syrie à combiner les trois cultures de la Charia, du droit et de la littérature. Il a ensuite obtenu un diplôme en Charia islamique à la faculté de droit de l'université Fouad I, aujourd'hui connue sous le nom d'université du Caire. Son Excellence a occupé diverses fonctions académiques et administratives à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie, en tant que ministre de la Justice, puis ministre des Awqaf, professeur de jurisprudence hanafite et de littérature arabe à l'école religieuse Al-Khusrawiya et à la mosquée des Omeyyades,



professeur de droits civils et de Charia et de droit civil, et chef du département des droits civils et juridiques à l'université de Damas. Son Excellence a participé activement en tant qu'expert à l'Encyclopédie du Fiqh du Koweït et en tant que membre du comité d'experts du département juridique de la Ligue arabe. On

se souvient également de son rôle actif dans la création et le développement de plusieurs universités islamiques notamment à Damas, au Caire, à Médine et à La Mecque, ainsi que de sa réputation de poète distingué. Son Excellence est l'auteur de plusieurs livres et articles de recherche. Parmi ses publications les plus importantes figurent Une Introduction Générale au Fiqh, Une Introduction à la Théorie Générale de L'Engagement dans le Fiqh islamique, les contrats de vente dans le Fiqh islamique, l'explication du droit civil syrien, le Fiqh islamique et ses écoles, l'Istislah et al-Massalih Al-Moursala (résolution de problèmes et intérêts publics indéfinis) dans le Fiqh islamique, les Jugements du Waqf, les actes nuisibles et leur garantie, Le contrat d'Istisna et son impact sur les activités bancaires islamiques, Le Système d'Assurance et l'Avis de la Charia, Raison et Figh dans la compréhension des Ahadith, La Grandeur de Mohammed, le Sceau des Messagers et le Sommet des Splendeurs humaines, Recueil de Poèmes : Arc-en-ciel.

## Son Éminence Cheikh Muhammad Miko



Cheikh Mohammad Miko est né à Fès, Royaume du Maroc en 1935G et décédé en 1996G à Rabat, Maroc, que Dieu ait pitié de lui. Son Éminence a été nommé

premier membre délégué du Conseil de l'Académie Internationale du Figh Islamique, représentant le Royaume du Maroc. Son Éminence a étudié à l'Université d'Al-Qarawiyyin à Fès, Royaume du Maroc. Il a occupé plusieurs fonctions administratives et scientifiques à l'intérieur et à l'extérieur du Royaume, dont les plus importants sont: président de chambre au Conseil suprême aupres de la Cour de cassation, directeur du service des affaires civiles au ministère de la justice, membre du Commission royale de réforme judiciaire, Président de la Commission royale de codification, membre des négociations sur la coopération judiciaire avec certains pays européens, notamment l'Organisation de La Haye de droit international privé, Procureur général près de la Cour d'appel de Tanger, Président du Tribunal régional de Marrakech, président du tribunal régional de Rabat, directeur du département des affaires civiles au ministère de la justice, secrétaire général du Conseil des ministres arabes de la justice,

secrétaire général du Conseil consultatif des droits de l'homme. Il a également travaillé comme professeur de droit civil, de droit des paiements et d'organisation judiciaire dans les institutions marocaines suivantes : l'Institut national des études judiciaires, l'École nationale d'administration publique, l'École de formation des cadres à Quneitra affiliée au ministère de l'Intérieur, représentant de le Royaume au sein de l'Autorité générale pour l'unification des lois civiles arabes, membre du Comité d'experts pour l'unification du droit civil arabe, Président du Comité d'experts chargé d'élaborer une loi arabe unifiée sur l'état civil, membre de l'Autorité judiciaire de l'Union du Maghreb Arabe. Son Éminence est l'auteur de livres et a publié des recherches sur le Fiqh et le droit, notamment Règles de procédure en matière sociale, Droit des femmes arabes et de la famille, Conférences sur le droit judiciaire privé, et Règles de procédure dans les affaires sociales.

# Son Éminence Cheikh Abdullah Al-Bassam

S.E. Cheikh Abdullah Al-Bassam est né à Unaizah, Royaume d'Arabie Saoudite, en 1346, et est décédé en l'an 1423, qu'Allah lui fasse miséricorde. Son Éminence était un membre désigné du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, qui a participé à la création de l'Académie. On lui doit d'avoir nommé l'AIFI comme l'Académie internationale du Fiqh islamique au lieu du Conseil international de Figh pour la distinguer du Conseil du Fiqh Íslamique de la Ligue Islamique Mondiale. Son Éminence était un hafiz (mémorisateur) du Saint Coran, et il a appris de son père les principes du Fiqh, la grammaire, le tafsir, le seerah, et l'histoire islamique. Il a également reçu l'enseignement du grand érudit Abdulrahman bin Nasir al-Saadi pendant de nombreuses années - qu'Allah leur fasse

miséricorde - et a ensuite rejoint le Collège de la Charia à Makkah. Son Éminence a présidé le tribunal de referes des affaires partielles à Makkah mukaramah, tout en enseignant à Al-Masjid Al-Haram. Il a également présidé la Grande Cour à Taif et la Cour de cassationà La Mecque. Son Eminence est l'auteur de plusieurs publications et livres, notamment: Explication de l'Omdat al-Ahkam, Résumé sur l'Omdat al-Ahkam, Les savants de Najd en Huit Siècles, Le Verdict Clair sur la Zakat des bijoux, Anthologie des questions de divergence, Clarification des Jugements de Boulough al-Maram, Démystification du livre d'Al-Athaar al Muhamadiya et Dénonciation de ses Effets néfastes, Commentaire sur l'Omdat al-Fiqh, Affiner l'Omdat al-Ragheb, Explication sur Kachf Al-Choubouhat Dévoilement des Ambiguïtés).



#### Son Excellence Dr Abdelhadi Boutaleb



Son Excellence Dr Abdelhadi Boutaleb est né en 1923G à Fès, Royaume du Maroc, et décédé en 2009G à Rabat, Royaume du Maroc, que Dieu ait pitié de lui. Il a été membre désigné du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique. Il a étudié à l'Université d'Al-Qarawiyyin, où il a obtenu une licence et un doctorat en charia islamique, ainsi qu'un autre doctorat en droit. Son Excellence a occupé plusieurs fonctions administratives et scientifiques : il a exercé les fonctions de professeur à l'école Moulawiya, professeur de droit aux universités Mohammed V à Rabat et Hassan II à Casablanca, professeur de Sa Majesté le feu Roi Hassan II, et son fils , Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Il a été nommé ministre du Travail et des Affaires sociales lors de la mise en place du premier gouvernement national marocain après l'indépendance, secrétaire d'État à

l'Information, à la Jeunesse et aux Sports, ministre de la Justice, de l'Éducation et des Affaires étrangères, ambassadeur du Maroc au Liban, en Syrie, aux États-Unis États d'Amérique et en République du Mexique, Président du Parlement marocain et Conseiller de Sa Majesté le Roi Hassan II. Il a publié un certain nombre d'ouvrages sur la politique, le droit et la littérature en arabe et en français, soit 58 ouvrages dont les plus importants sont : Droits de la famille et libération des femmes, Entre Nationalisme Arabe et Solidarité Islamique, Regards sur la Cause Arabe (en arabe et français), Entre Nationalisme Arabe et l'Université Islamique, un glossaire de la correction de la langue arabe des médias, Le monde musulman et le nouvel ordre mondial (en arabe et en français), Vers une autre mondialisation plus juste et plus humaine.

# Son Éminence Cheikh Juge Muhammad Ali Abdullah

S.E. Cheikh Justice Muhammad Ali Abdullah est né en 1949 dans la ville de Lomé en République du Togo, et est décédé en 2010 à Niamey, Niger, qu'Allah lui fasse miséricorde. Son Eminence a été le premier membre représentatif de la République du Niger au Conseil de l'Académie Internationale du Figh Islamique. Son Excellence a obtenu une licence en droit de la République tunisienne et un diplôme de l'École nationale de la magistrature en France. Son Excellence a occupé diverses fonctions académiques et administratives à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, en tant que juge au premier cabinet d'instruction du tribunal de première instance de la capitale, Niamey, et en tant que Président de chambre du tribunal de la ville d'Agadez, au Niger.



#### Son Excellence Cheikh Dr. Abdulaziz Al-Khayat

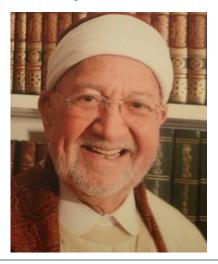


S.E. Cheikh Abdul Aziz bin Izzat Mustafa Al-Khayat est né à Naplouse en Palestine en 1924, et est décédé en novembre 2011, qu'Allah lui fasse miséricorde. Son Excellence a été nommé membre désigné du Conseil de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique en reconnaissance de son érudition. Son Excellence a obtenu une licence, une maîtrise et un doctorat en Charia islamique de la Faculté de Charia de l'Université Al-Azhar. Son Excellence a également obtenu un baccalauréat en littérature arabe et en langues sémitiques de l'Université du Caire. Son Excellence a occupé diverse fonctions académiques et administratives, en tant qu'inspecteur

au ministère de l'éducation, doyen de la faculté de Charia de l'université jordanienne, ministre jordanien des Awqaf, des affaires islamiques et des lieux saints, membre du Sénat jordanien et vice-président de l'Institut royal d'Aal Bayt pour la pensée islamique. Son Excellence est l'auteur de plusieurs livres et études, dont les plus importants figurent Les Ombres de la Gloire, Zakat et Sécurité sociale, le Système politique en Islam, les Juifs et leurs superstitions sur leurs prophètes et Jérusalem. Son Excellence a reçu la médaille du mérite de première classe de l'Ordre de l'étoile de Jordanie, ainsi que la médaille d'excellence en éducation.

# Son Éminence Cheikh Kameleddine Djait

Né en 1922 dans la banlieue d'Al-Marsa à Tunis et décédé en 2012, S.E. Cheikh Kameleddine bin Muhammad Al-Aziz bin Youssef Djait était le membre représentatif de la République de Tunisie auprès du Conseil de l'Académie Internationale de Fiqh Islamique, qu'Allah lui fasse miséricorde. Son Éminence appartient à une famille réputée pour son savoir en Tunisie. Il a reçu son éducation primaire à l'école Al-Sadiqiah et à l'école Al Khayria, puis a poursuivi ses études à la mosquée Al-Zaytouna jusqu'à l'obtention de l'Alamiya (doctorat). Son Eminence a occupé diverses fonctions académiques et administratives. Il a travaillé dans le secteur de l'éducation pendant quarante ans et a été expert désigné auprès de la Ligue arabe pour la codification des lois, membre du Conseil



suprême islamique de Tunisie, membre du Parlement tunisien. Cheikh Djait a également été Grand Mufti de Tunisie pendant dix ans. Il était considéré comme l'un des érudits les plus éminents d'Al-Zaytouna en matière d'Oussul Al-Fiqh (fondements du Fiqh). Son Éminence est l'auteur de nombreux livres et articles de recherche, notamment le nouvel ordre mondial, la mondialisation, les blocs régionaux et leur impact, l'islam et les droits de l'homme à la lumière des changements mondiaux, l'investissement des revenus du waqf, le contrat d'istisna, la vérité sur le soufisme entre ses partisans et ses opposants. Son Eminence a reçu la médaille du premier ordre de la République tunisienne en reconnaissance de son érudition scientifique et de ses efforts au service de l'Islam.

#### Son Excellence M. Muhammad Youssef Jiri

S.E. M. Muhammad Youssef Jiri est né en 1944 dans la ville de Ségou et est décédé en octobre 2015 dans la capitale Bamako en République du Mali, qu'Allah lui fasse miséricorde. Son Excellence a été le premier membre représentatif de la République du Mali au Conseil de l'Académie Internationale du Figh Islamique. Son Excellence a obtenu une licence en lettres de l'Université du Caire, après quoi il a rejoint l'Institut supérieur de la production et de la rationalisation économique (affilié au Bureau international du travail) dans la capitale, Bamako. Son Excellence a occupé diverses fonctions académiques et administratives à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, notamment comme Ambassadeur de la République du Mali auprès du Royaume d'Arabie Saoudite et des Etats arabes du Golfe, Professeur de langue et littérature françaises à l'Institut Franco-Arabe de Tombouctou,

superviseur du programme de formation des enseignants d'arabe au Mali (Centre de Tombouctou), Professeur de littérature française et africaine à l'Institut Muhammad Assica dans la capitale Bamako, et directeur pédagogique à l'Institut d'enseignement publique a la capitale, Bamako, superviseur des activités de prédication et de conseil dans les médias, conseiller technique pour les affaires islamiques au ministère de l'information, conseiller à la présidence de l'État chargé des affaires islamo-arabes, et président général de la Fondation de Production islamique, en plus de ses efforts de Dawah dans le continent africain. Son Excellence est l'auteur de plusieurs livres et articles de recherche, notamment une traduction et une exégèse des sens du Noble Coran en langue française, une Introduction au Noble Coran, ainsi qu'une traduction



# Son Éminence Prof. Hussein Hamid Hassan

S.E. Prof. Hussain Hamid Hassan Né en 1932 et décédé en 2020, était un expert auprès de l'Académie Internationale du Figh Islamique depuis sa création et jusqu'à sa disparition. Qu'Allah ait pitié de lui. Son Éminence est titulaire de deux maîtrises de la faculté de droit de l'université du Caire, respectivement en Charia et en droit civil, et d'un doctorat en Figh et Oussoul Al-Figh de la faculté de Charia de l'université Al-Azhar. Il est également titulaire d'une licence en droit comparé de la faculté de droit de l'université de New York et d'une maîtrise de son l'Institut International de Droit comparé. Son Éminence a occupé diverses fonctions administratives et académiques à l'intérieur et à l'extérieur de la République arabe d'Égypte, en tant que juriste au département des affaires gouvernementales au Caire, puis comme assistant d'enseignement à la faculté de droit de l'université du Caire, chef du département de la Charia à la même faculté, chef des études supérieures à l'université Imam Muhammad bin Ali Al-Senussi en Libye, directeur des études supérieures de la Charia à La Mecque (université du roi

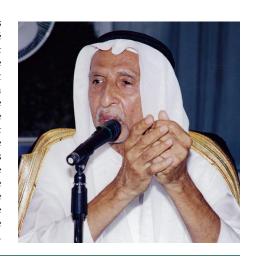


Abdulaziz), directeur du centre de recherche scientifique et de renaissance du patrimoine islamique à la faculté de Charia de la même université, président pendant quatorze ans de l'université islamique internationale d'Islamabad, au Pakistan, conseiller des présidents de la République du Kazakhstan et de la République islamique du Pakistan, ainsi que du Premier ministre du Kirghizstan;

Consultant auprès de l'Autorité pour la renaissance du patrimoine des Émirats arabes unis, expert de la Fédération internationale des banques islamiques, président du conseil de surveillance de la fatwa et de la Charia de la Dubaï Islamic Bank, de la National Islamic Bank of Sharjah et du Liquidity Management Center de Bahreïn; membre du conseil de surveillance de la fatwa et de la Charia de la BID, membre du bureau exécutif du Congrès musulman mondial, membre du Conseil européen de la fatwa et de la recherche et membre de l'Assemblée constituante égyptienne. Son Éminence est l'auteur de nombreux livres et articles de recherche, notamment la Théorie de l'assurance en nature dans le Fiqh, l'Hypothèque sur les non-objets dans la Charia, les Effets de la faillite sur la personne et les fonds du débiteur dans la Charia (écrits en arabe et en anglais), les Jugements de la Charia sur les contrats d'assurance, les Effets de l'inflation sur les droits et les dettes à terme, la Mas'laha (intérêt public) et ses applications contemporaines en économie, et le Système d'héritage dans la Charia: une étude comparative.

#### Son Excellence Dr. Muhammad bin Omar Zubair

S.E. Dr Muhammad bin Omar Zubair est né à Médine en 1932 et est décédé en 2021 alors qu'il accomplissait la prière du Dohr dans sa mosquée voisine du quartier Prince Fawaz, au sud de Djeddah. Son Excellence était un expert au sein du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, qu'Allah Son Excellence a lui fasse miséricorde. obtenu sa licence à l'Université du Caire et sa maîtrise et son doctorat en économie à l'Université du Connecticut, aux États-Unis. Puis, il a occupé divers postes universitaires et administratifs, notamment en tant qu'expert au sein de la Commission centrale de planification d'Arabie saoudite, doyen du Collège d'économie et d'administration de l'Université Roi Abdulaziz à Djeddah, ainsi que secrétaire général, vice-directeur, puis directeur, respectivement. Il a également été président du comité scientifique de l'Institut de recherche et de formation islamique de la Banque islamique de développement à Djeddah. Il est considéré comme un membre fondateur, puis président de l'Association internationale de l'économie islamique à Londres. Son Excellence est l'auteur de nombreux articles de recherche et d'un livre intitulé Le Rôle de l'État dans la Réalisation des Objectifs de l'Economie islamique. Son Excellence a reçu le prix de l'économie islamique de la Banque islamique de développement en reconnaissance de ses efforts pionniers et sérieux en vue de développer l'économie islamique moderne.



# Son Éminence Cheikh Taher bin Ahmed Maulana Jamal Al-Layl



S.E. Cheikh Taher bin Ahmed Maulana Jamal Al-Layl est né en 1936 à Ntsoudjini aux Comores et est décédé en 2020 à Moroni, capitale des Comores, qu'Allah lui fasse miséricorde. Son Eminence était le membre représentatif des Comores au Conseil de l'Académie Internationale du Figh Islamique. Son Éminence a étudié les sciences islamiques à l'Académie islamique de Zanzibar et a obtenu une licence et une maîtrise en Figh comparatif de l'Université Al-Azhar en République arabe d'Égypte. Son Éminence a occupé diverses fonctions académiques et administratives dans son pays, en tant que professeur de langue arabe dans la capitale Moroni, consultant en Charia à la Cour suprême de Moroni, et grand moufti des Comores. Son Éminence a prononcé un grand nombre de conférences et de discours religieux à la radio et à la télévision nationales, en plus des sermons du vendredi dans sa ville natale de Ntsoudjini.

# Son Éminence Prof. Hassan Abdul Ghani Abu Ghudda



S.E. Cheikh Dr. Hassan bin Abdul Ghani bin Muhammad Bashir Abu Ghudda est né en 1947 à Alep, Syrie, et est décédé en 2020 à Istanbul, République de Turquie, qu'Allah lui fasse miséricorde. Son Éminence a obtenu une licence en Charia de l'Université de Damas, une maîtrise en Charia politique de la Faculté de Charia et de droit de l'Université d'Al-Azhar, et un doctorat d'État en jurisprudence islamique et en Charia politique du Collège Al-Zaytouna de l'Université de Tunis. Il a participé en tant qu'expert à plusieurs sessions annuelles de l<sup>3</sup>Académie, au cours desquelles il a présenté des recherches scientifiques remarquables. Son Éminence a occupé diverses fonctions académiques et administratives, après avoir été membre du conseil d'administration de l'Institut supérieur de Charia islamique de l'Université des sciences islamiques Emir Abd Elkader en Algérie, secrétaire du conseil du département des études islamiques de la faculté d'éducation de l'Université du Roi Saoud à

Riyad, rapporteur du comité chargé d'étudier la proposition de création de la «Société scientifique saoudienne pour les études islamiques contemporaines» et chercheur collaborateur avec le comité technique de la chaire d'études islamiques contemporaines du Prince Sultan bin Abdulaziz à l'Université du Roi Saoud. Son Éminence est l'auteur de plusieurs livres et articles de recherche. Parmi ses publications les plus importantes, citons la Jurisprudence des centres de détention et des prisons entre la Charia et la loi, Lettres au musulman contemporain (Questions de la vie contemporaine à la lumière de l'Islam), Anthologie éducative de la Seerah, Citations Prophétiques pour les femmes, Études sur le Figh des adorations et ses questions contemporaines, La famille heureuse à l'ombre de l'islam, Questions de Fiqh dans les relations internationales en temps de guerre, L'humour en Islam, Le Compagnon des femmes, et Glossaire des relations internationales dans le Fiqh islamique.